



Mémoire de
L'ASSOCIATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE DU QUÉBEC

Document présenté dans le cadre des consultations au sujet de la nouvelle politique énergétique du Québec, volet hydrocarbures.

Juillet 2015

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction | 3 |
| De bons produits, essentiels à la vie de tous les jours | 3 |
| Contexte mondial et nord-américain | 4 |
| Contexte québécois | 6 |
| La production québécoise d'hydrocarbures | 7 |
| Bénéfices et redevances | 10 |
| Législation et rôle direct du gouvernement | 12 |
| Technologie, recherche et innovation | 15 |
| Conclusion | 16 |



Introduction

L'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ) a été créée afin d'encourager le dialogue sur le développement de l'industrie pétrolière et gazière du Québec. Elle représente près d'une vingtaine de membres qui ont à cœur l'essor économique du Québec et son avenir.

L'APGQ est d'avis que les ressources énergétiques du Québec peuvent être développées de manière sécuritaire et dans le respect de l'environnement, tout en contribuant à la croissance économique et au développement social du Québec. Notre objectif est de démontrer les intérêts communs et les bénéfices mutuels que peuvent en retirer autant la population, les communautés locales, le gouvernement que l'industrie.

Nous saluons la volonté du gouvernement du Québec de mener une consultation en vue de présenter une nouvelle politique énergétique du Québec (2016-2025) et l'APGQ est fière d'avoir participé aux trois grandes rencontres de 2015 à ce sujet. Bien entendu, le volet sur les hydrocarbures est celui qui est davantage de notre ressort et il nous fait plaisir de vous présenter notre mémoire aujourd'hui. On parle ici d'une politique pour une période de dix ans, il est donc important de bien faire les choses, car c'est l'avenir du Québec qui en dépend.

Ce mémoire traite, de manière générale, des principaux enjeux identifiés dans le fascicule préparé dans le but d'encadrer la consultation sur les hydrocarbures. Il ne s'agit pas d'un document qui répond question par question, mais qui donne plutôt le point de vue de l'APGQ sur les principaux enjeux discutés.

L'APGQ dépose ce mémoire en son nom seul et son propos n'engage en rien ses membres de manière individuelle.

De bons produits, essentiels à la vie de tous les jours

Les hydrocarbures représentent plus de 50 % de l'énergie utilisée au Québec. La raison principale est que ce sont de bons produits, mis en marché par une industrie fiable et ayant une utilité incomparable pour les consommateurs, tant individuels qu'industriels.

Le pétrole brut et ses dérivés représentent une source impressionnante d'énergie et de matière première entrant dans la composition de milliers de produits manufacturés. En plus d'être utilisé comme une énergie de combustion, y compris massivement dans le transport en commun, le pétrole est à la base d'une myriade de produits que nous utilisons dans notre vie de tous les jours.



Les plastiques sont composés de pétrole. Du plus récent iPhone en passant par le matériel médical, les jouets pour enfants et les composantes des voitures, il y a du plastique partout et cette substance nous facilite la vie en maintes occasions. Le pétrole c'est aussi une composante de base des bas de nylon, du rouge à lèvres, de l'enveloppe des gélules de certains médicaments et de toutes les sortes d'huiles qui sont utilisées pour faire fonctionner des appareils électriques et à moteur.

L'industrie pétrochimique en entier dépend du pétrole brut et raffiné. Au Québec, cette industrie est très importante et elle est à la base de milliers d'emplois.

Le gaz naturel, lui, est une force de combustion propre efficace et dynamique. Il a la qualité intrinsèque de pouvoir moduler son intensité selon le bon vouloir de l'utilisateur. Il offre la même variabilité de chaleur qui est si utile dans un brûleur industriel que pour préparer votre repas préféré dans un grand restaurant. À lui seul, il est responsable d'une véritable révolution énergétique aux États-Unis qui a rapatrié des dizaines de milliers d'emplois chez nos voisins du Sud. Compressible, liquéfiable, il est de plus en plus utilisé dans le secteur des transports.

Si le pétrole et le gaz sont si largement utilisés au Québec, c'est qu'ils sont utiles, efficaces, économiques et supérieurs à leurs alternatives. Bien entendu, ils ne sont pas sans failles, mais la confiance que leur donnent des millions de Québécois, chaque jour de leur vie, est un magnifique témoignage de leur raison d'être.

Le fascicule de préparation du débat sur les hydrocarbures de la nouvelle politique énergétique indique bien l'utilité primordiale du gaz et du pétrole dans la vie des Québécois. Comme le mentionne la Régie de l'énergie et les études sérieuses à ce sujet, leur consommation va s'accroître au Québec au cours des prochaines années.

L'APGQ a participé à la rencontre sur l'efficacité énergétique et notre industrie est pleinement d'accord que nos produits doivent être utilisés plus efficacement, y compris dans le secteur de la production et du transport de la ressource.

Nous ne ferons toutefois aucun compromis sur la défense de leur utilité et de leur présence dans une diète énergétique équilibrée pour le Québec. Les comportements quotidiens des Québécois et Québécoises montrent qu'ils sont d'accord avec nous.

Contexte mondial et nord-américain

En 2013, la consommation mondiale de pétrole s'est établie à environ 90 millions de barils par jour. Pour le gaz naturel, on parle de plus de 20 trillions de pieds cubes. Il s'agit de quantités considérables qui font fonctionner les économies de toutes les nations de la planète.



Certains parlent de rareté progressive des ressources en hydrocarbures, et de période de production maximale. Nous notons que ce discours existait aussi dans les années 1960 et 1970 et qu'il tend, presque toujours, à sous-estimer les développements technologiques de même que la découverte de nouveaux réservoirs commercialement viables. Or, certains de ces réservoirs se situent fort probablement sous nos pieds, ici, au Québec.

La production, le transport et la consommation des hydrocarbures sont des éléments incontournables dans la politique énergétique de chaque nation et toutes les sociétés se posent des questions à son sujet. Les hydrocarbures sont produits sur terre et aussi en mer (off-shore) à l'aide de techniques variées et adaptées aux réalités géologiques des différents réservoirs et formations rocheuses.

La production de pétrole, traditionnellement contrôlé par un cartel de producteurs, essentiellement au Moyen-Orient, subit des changements, alors que le Canada, les États-Unis et d'autres pays ont augmenté leur production. Idem pour le gaz naturel qui, grâce à la révolution du schiste américain, a connu une croissance phénoménale et permet de varier la provenance des approvisionnements.

Cette révolution énergétique a bouleversé les marchés nord-américains. Désormais, le gaz naturel américain est très concurrentiel, notamment dans le domaine de la production d'électricité. De plus, sa grande disponibilité dans le nord des États-Unis, en raison de sa production en Pennsylvanie, a permis de redynamiser tout le secteur manufacturier de la « rust belt ». Des milliers d'emplois perdus dans les années 1980 et 1990 ont ainsi pu être récupérés grâce à la production locale d'hydrocarbures.

En ce moment, plusieurs projets de terminaux de gaz naturel liquéfié (GNL) pour l'exportation sont à l'étude ou en construction au Canada et aux États-Unis. Certains de ceux-ci avaient tout d'abord été pensés afin d'importer ce produit, ce qui démontre encore une fois l'ampleur du potentiel du gaz de shale.

Pour ce qui est du transport, le document de préparation parle du faible coût de transport du gaz naturel actuellement en Amérique du Nord. Bien que le transport par gazoduc soit fiable et économique, la grande distance parcourue par le gaz pour se rendre au Québec vient augmenter le coût des consommateurs québécois par rapport à une production locale.

Sur le plan environnemental, plusieurs pays producteurs, comme la Norvège, ont un excellent bilan environnemental. Il n'y a pas de corrélation entre le fait de produire des hydrocarbures et le fait d'avoir un mauvais bilan en environnement. Il faut de plus en plus tenir compte du cycle de vie complet du pétrole et du gaz. La grande distance parcourue par les hydrocarbures qui sont consommés au Québec a un impact indéniable sur les émissions globales de gaz à effet de serre (GES) par rapport à une production locale.



Enfin, les hydrocarbures de proximité, partout dans le monde, sont privilégiés tant pour une réduction des coûts, comme étant une source de richesse et d'indépendance, la sécurité de l'approvisionnement et leur plus faible empreinte environnementale.

Contexte québécois

Tant pour le pétrole que le gaz naturel, le Québec est, encore aujourd'hui, dépendant à 100 % de ses importations étant donné qu'aucune production locale commerciale n'est en cours. On parle d'achats d'énergie annuels pour un montant variant entre 14 et 20 milliards de dollars, selon les années et les prix du marché. Le document d'orientation de la nouvelle politique énergétique évoque à plusieurs reprises l'impact majeur de cette réalité sur la balance commerciale du Québec.

Encore en 2015, le Québec consomme environ 52 % de son énergie sous la forme d'hydrocarbures. C'est beaucoup plus que les 38-39 % qui proviennent de l'électricité. Le secteur des transports, entre autres, est mû à 99 % par des hydrocarbures. Les voitures et véhicules électriques représentent moins d'un véhicule sur mille sur nos routes, et cette proportion baisse significativement en hiver. 50 % du chauffage des bâtiments commerciaux, y compris de très récents, se fait au gaz naturel. Enfin, le développement industriel au Québec a encore massivement besoin des énergies fossiles.

Sur le plan environnemental, le fait de ne pas produire localement d'hydrocarbures ne donne qu'une illusion de résultat, car, dans les faits, à 350 000 barils de pétrole de consommation par jour, le Québec ne fait qu'exporter une partie de la pollution et des GES qu'il consomme. C'est une fuite de carbone vers les marchés producteurs dont le Québec dépend à 100 %.

Le Québec a encore, et pour de nombreuses années, une économie qui est très largement dépendante de l'obtention de pétrole et de gaz naturel aux prix les plus compétitifs possibles. Ces ressources seront incontournables pour encore plusieurs décennies.

De plus, il est à noter que, tant les experts internationaux que la Régie de l'énergie du Québec entrevoient une hausse de la consommation de pétrole et de gaz au Québec pour au moins les 25 prochaines années, nonobstant l'efficacité énergétique et le recours aux énergies dites alternatives. Les hydrocarbures ne sont donc pas près de disparaître de la diète énergétique d'ici. Ce faisant, l'APGQ est d'avis qu'un des éléments de la transition vers une diète énergétique meilleure pour l'environnement et pour notre économie serait la production québécoise d'une partie des hydrocarbures que nous consommons.



Sur le plan du gaz naturel, le Québec développe des installations, bien conscient du rôle important que joue cette énergie dans le futur économique de la province et dans l'atteinte des cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES). Que ce soit l'agrandissement des installations de gaz naturel liquéfié (GNL) à Montréal ou le projet de Stolt à Bécancour, on veut augmenter la capacité. Il y a même un projet devant la Régie de l'énergie pour alimenter une centrale électrique au GNL! Pour le pétrole, les raffineries de Suncor (Montréal) et Valero (Lévis) sont aussi prêtes à augmenter leur capacité afin de répondre à l'augmentation de la demande.

Sur le plan des émissions de GES, nous notons que le Québec a amélioré son bilan, de 1991 à 2012, tout en demeurant un gros consommateur d'hydrocarbures. En fait, surtout en pétrole, nous consommons bien plus qu'au début de la période de référence mise en cause par le Protocole de Kyoto. Nous pensons qu'un pas de plus peut être fait et que la production locale est une partie de la solution.

Le pétrole du Québec serait plus démocratique que le pétrole importé de pays tels que l'Angola et le Moyen-Orient. De plus, il serait préférable au mazout et autres produits lourds et sa proximité réduirait son empreinte environnement en éliminant le besoin de le transporter sur de très longues distances jusqu'au Québec. Le gaz naturel, lui, est la source la plus propre de combustible courant et il doit faire partie d'un mix de transition pour le Québec.

Le Québec est aussi dans une situation financière particulière. Tel qu'abondamment discuté dans le cadre des audiences sur la loi 28 (mise en œuvre du budget, équilibre budgétaire), le Québec est devant des choix importants en matière de finances publiques. Tandis que le gouvernement tente d'équilibrer les finances publiques, il subit une grande pression pour ne pas trop limiter ses dépenses. L'APGQ considère que la production locale d'hydrocarbures, ici au Québec, pourrait créer de la richesse qui aiderait la situation des finances publiques, comme ce fut le cas pour d'autres juridictions favorisées par la présence d'hydrocarbures, une grande richesse naturelle. Nous estimons qu'énergie et économie sont intimement liées, d'autant plus que la relance du Plan Nord est maintenant une réalité concrète.

La production locale d'hydrocarbures

En raison de sa situation géographique particulière, le Québec pourrait continuer à importer les hydrocarbures qu'il consomme pour encore un certain temps. Entouré de producteurs, il est possible pour lui de continuer de s'approvisionner à « l'étranger ». Toutefois, le maintien de cette dépendance à 100 % a des conséquences sur plusieurs plans.



Premièrement, dépendre autant des importations revient à exporter du capital, des emplois, du savoir-faire sous forme de connaissances et de compétences et de la croissance économique ailleurs. Chaque baril de pétrole ou mètre cube de gaz que l'on choisit d'importer, plutôt que de le produire, est autant de bénéfiques que nous laissons volontairement aller aux autres. Tandis que la Pennsylvanie, le Dakota du Nord, la Norvège, l'Angola, l'Algérie, le Nigéria et l'Ouest canadien prospèrent, le Québec continue de subventionner leur essor en achetant massivement leurs hydrocarbures. Un rééquilibrage des approvisionnements, grâce à la production locale, permettrait de garder plus de bénéfiques ici.

Deuxièmement, en ne rapprochant pas la production de ses installations industrielles et de son réseau local de distribution, le Québec devient moins concurrentiel sur les marchés nord-américains et internationaux. La meilleure énergie, celle à moindre coût, est celle qui est la plus proche du consommateur. Notre province pourrait être bien plus efficace sur ce plan. Tout le mid-west américain a été revitalisé par la révolution du gaz naturel de schiste. Pourtant, la découverte dans la formation du Marcellus n'a été faite que quelques mois avant celle de l'Utica dans les basses terres du Saint-Laurent.

En matière de pétrole, le Québec dispose déjà de solides installations de raffinage, pourquoi ne pas y faire aussi transiter du pétrole québécois, afin de garder les emplois ici?

Troisièmement, sur le plan environnemental, le refus de produire ici correspond à une exportation des GES et autres impacts chez les producteurs. En fin de compte, plus de GES sont produits par la production étrangère et le transport de la ressource jusqu'au Québec que si nous produisions ici. On ne parle pas d'extraire 100 % de nos hydrocarbures du jour au lendemain, mais de faire les premiers pas vers une production et une consommation plus responsables.

Il n'existe aucune forme d'énergie qui soit parfaite. Les impacts économiques, environnementaux et sociaux peuvent varier, mais aucune ne peut revendiquer de ne laisser aucun impact sur la société. De plus, il faut bien reconnaître que l'énergie que nous consommons doit être produite quelque part, alors pourquoi ne pas la produire ici au Québec et en tirer les bénéfiques? Les consultations sur la nouvelle politique énergétique du Québec reconnaissent ce principe d'emblée.

L'APGQ croit à la diversité de notre diète énergétique, mais aussi à la diversité des approvisionnements. Le Québec envie parfois la création de richesse d'autres territoires. Or, une partie de cela est à la portée du Québec, et une production locale d'hydrocarbures serait un pas dans la bonne direction.

Vers un Succès économique



Avec la balance commerciale déficitaire du Québec, et ses difficultés à équilibrer son budget sans faire de coupes importantes dans ses dépenses, il nous semble évident que la création d'emplois dans le secteur pétrolier et gazier serait une bonne idée. Ne serait-ce que pour rapatrier une partie des 5 000 Québécois qui travaillent dans l'industrie dans la seule province de l'Alberta ! Et ce sans compter l'effet d'entraînement économique d'avoir accès à des hydrocarbures des plus compétitifs.

Dans son histoire, le Québec a toujours été à l'avant-plan du développement de ses ressources naturelles. Dans les années 1960 et 1970, il n'a pas hésité à miser sur l'hydroélectricité, dont il est un leader aujourd'hui. Les Québécois ont toujours su qu'une partie de leur richesse était liée au développement de leur économie par l'utilisation de leur territoire.

À l'heure actuelle, plusieurs activités d'exploration ont clairement démontré que le Québec a un potentiel de ressources pétrolières et gazières suffisant afin de poursuivre les démarches devant mener à la production commerciale. Pour l'industrie, le seul objectif de faire de l'exploration est d'en arriver à ce stade. L'exploration ne peut être une fin en soi. La province est déjà partenaire dans l'exploration d'hydrocarbures via des subventions, du soutien à la recherche et des crédits d'impôt pour cette exploration. Il est maintenant temps de récolter le fruit de tous ces efforts en favorisant une production québécoise encadrée, respectueuse de l'environnement et profitable.

Traditionnel et non traditionnel

Pour ce qui est de la nature des réservoirs et gisements (conventionnel, non conventionnel, traditionnel, non traditionnel, etc.) l'APGQ met en garde le gouvernement contre une classification trop stricte de ces termes. Les experts internationaux estiment que la qualification des réservoirs est, au mieux tendancieuse, au pire, inutile et nuisible. Ce qui est « non traditionnel » aujourd'hui ne le sera plus demain. La technologie progresse rapidement et une classification hâtive des réservoirs est fortement nuisible à moyen et long terme. Dans le débat actuel, ce type de typologie nuit au développement des ressources au Québec, tout en n'apportant rien de concret au débat public. En fin de compte le gaz et le pétrole est le même, peu importe la classification du réservoir d'où ils proviennent.

Prix des ressources

L'APGQ ne fait pas la promotion de projets particuliers, qu'ils émanent de compagnies privées, publiques ou parapubliques. Par contre, nous sommes en faveur du développement global de la filière et considérons que tous les projets intéressants doivent être considérés au mérite. L'APGQ estime que, dans une société de libre marché, la question de la rentabilité économique d'un projet doit être laissée à l'opérateur et à l'entreprise qui prévoit le mettre en marche. Le rôle du gouvernement est de fournir un encadrement rigoureux, mais compétitif.



L'APGQ a participé à l'ensemble des processus du BAPE sur la filière au cours des dernières années. Nous avons été surpris, et déçus, de voir que le BAPE a outrepassé son mandat en traitant abondamment des questions économiques dans certains de ses rapports. Nous demandons au gouvernement de ne pas tenir compte de l'aspect économique de ces rapports, étant donné qu'ils n'ont pas été rédigés par des experts économiques sur la question de la production d'hydrocarbures.

De plus, la prise en considération des prix du marché, à une période donnée, peut facilement brouiller les pistes, plutôt que de contribuer à apporter un éclairage constructif et scientifique. D'ailleurs, la page 7 du fascicule de préparation estime que les prix du gaz naturel sont appelés à remonter et à rejoindre l'ensemble des prix mondiaux, au fur et à mesure que les marchés internationaux seront de plus en plus intégrés. Si nous attendons constamment que les conditions s'améliorent avant de développer l'industrie, on risque de manquer le train lorsque les opportunités se présentent.

Le Québec continue, depuis des années, d'encadrer l'extraction minière du fer et d'y investir, malgré un prix international ayant baissé à des niveaux ridiculement bas. Le gouvernement du Québec fait confiance aux opérateurs des mines pour la rentabilité économique, elle devrait faire de même pour l'industrie des hydrocarbures.

Bénéfices et redevances

L'APGQ considère que la question des redevances est essentielle à l'obtention de l'acceptabilité sociale des projets avant, pendant, et après leur implantation. Notre Association estime qu'un projet devrait faire plusieurs gagnants. Le gouvernement doit y trouver son compte, étant donné que les ressources du sous-sol sont des ressources communes, mais les collectivités locales, les municipalités, les propriétaires fonciers et l'industrie doivent aussi pouvoir tirer leur épingle du jeu.

Favoriser les retombées locales

Notre industrie croit fermement que les communautés où elle intervient doivent bénéficier des retombées des opérations qui ont cours sur leur territoire. C'est pourquoi nous saluons tout engagement à maximiser les bénéfices dans les communautés où nous sommes présents.

Actuellement, sans production locale, l'industrie au sens large représente déjà 5 % du PIB du Québec et créé 51 000 emplois. Avec une production locale, ces chiffres pourraient augmenter de manière importante grâce à un puissant effet de levier. De plus, ceci s'inscrirait dans notre désir de créer une expertise locale dans le domaine de l'exploration et de la production pétrolière et gazière, afin de pouvoir employer encore



plus de gens du Québec. L'industrie requiert environ 300 corps de métiers différents et les salaires y sont avantageux.

Pour améliorer l'industrie et son travail, nous estimons que le gouvernement doit mettre en place un régime de redevances et de bénéfices qui soit équitable, stable, compétitif et qui favorise la création et la redistribution de la richesse. L'APGQ insiste pour qu'une part des retombées bénéficie aux collectivités directement concernées par un projet de développement et de production. Nous laissons le soin au gouvernement d'articuler cette délicate question, tout en favorisant une redistribution foncière et une compensation pour le propriétaire, agricole ou autre, directement touché par l'exploitation de la ressource. Partout dans le monde, de tels régimes existent. Ils sont tous plus ou moins décentralisés, mais ont tous un élément de décentralisation qui facilite l'implantation des projets dans les collectivités.

Le mythe que seule la production en zone éloignée soit optimale

À ce sujet, le fait qu'un projet soit dans une zone densément peuplée, ou non, n'a que très peu d'impact sur l'acceptation d'un projet. Des zones très peuplées, comme Beverly Hills en Californie, ou des banlieues de Calgary sont littéralement au-dessus de champs pétroliers et gaziers, sans qu'il n'y ait aucun problème. Ceci est en partie favorisé par la législation et le système de redevances qui permet la coexistence de ces réalités.

Au-delà de la baisse du prix pour l'énergie produite localement, la production à proximité des populations a aussi des avantages importants : infrastructures de transport déjà existantes, main-d'œuvre locale disponible, proximité des universités et centres de recherche, éducation des citoyens, etc. L'APGQ s'inscrit en faux contre le mythe que seule la production loin des zones peuplées soit optimale. Notez toutes les difficultés du Plan Nord qui sont directement reliées au fait que les projets sont en zones éloignées...

Bien entendu, on ne parle pas de produire des hydrocarbures au centre-ville de Montréal! Mais il faut bien comprendre que des milliers de puits sont forés et passent en production dans des zones densément ou semi densément peuplées à travers le monde.

Transport des hydrocarbures

En matière de transport de la ressource, la nouvelle politique énergétique a aussi une responsabilité. À l'heure actuelle, près de 50 % du transport de produits dits dangereux au Québec implique des produits pétroliers. Comme nous l'avons tragiquement expérimenté en 2014, le transport ferroviaire et routier comporte ses propres risques et l'approvisionnement de nos raffineries pourrait être réalisé de façon plus efficace par l'utilisation d'autres moyens de transport, notamment les pipelines.



L'APGQ soutient que les projets de transport d'hydrocarbures au Québec doivent contribuer à son économie de manière générale, à la diversité de ses approvisionnements et à sa sécurité, en complémentarité avec la mise en place d'une production québécoise d'hydrocarbures. De plus, le Plan Nord est appelé à utiliser une grande quantité d'hydrocarbures pour ses besoins en énergie et un approvisionnement accessible, compétitif et sécuritaire doit être assuré.

Législation et rôle direct du gouvernement

Notre Association salue la volonté du gouvernement de consulter sur une nouvelle politique énergétique. De plus, le gouvernement a bien compris le caractère essentiel des hydrocarbures et la nécessité de les inclure dans cette nouvelle politique.

Pour l'APGQ, l'objectif principal, et sa raison d'être, consiste à favoriser une production québécoise de pétrole et de gaz naturel. Nous estimons que seule cette réalité pourra véritablement faire naître une industrie complète des hydrocarbures, ici, au Québec. De la même manière que l'agriculture locale est valorisée, de même que le recours à des employés de la région lors de l'implantation d'un projet industriel, nous ne voyons pas pourquoi le gaz et le pétrole du Québec ne devraient pas être favorisés. Si c'est bon pour un secteur, pourquoi ne le serait-ce pas pour un secteur responsable de 14 à 20 milliards de nos importations, surtout étant donné que le Québec est un grand consommateur d'hydrocarbures?

Toutefois, ce processus ne doit pas se faire n'importe comment et de manière cavalière. Le rôle du gouvernement du Québec est de baliser, d'encadrer et de surveiller le secteur d'activité que nous voulons mettre en place.

Une nouvelle loi pour encadrer la production d'hydrocarbures

La première chose à faire est de présenter, le plus rapidement possible, un projet de loi complet en matière d'hydrocarbures au Québec. Ce projet de loi doit être accompagné d'un cadre réglementaire complet et exhaustif. En ce moment, le plus grand frein à la création de richesse via les hydrocarbures au Québec est le manque d'une telle législation. Il faut une loi complète, à la fois souple dans son administration et stricte en matière d'environnement pour permettre à l'industrie d'avancer, et aux collectivités de récolter les fruits de la production.

L'APGQ ne veut pas d'une loi incomplète qui nécessiterait des ajustements (patchage) réguliers au gré des projets. Il faut un régime pétrolier et gazier équitable, compétitif, stable et inspiré des meilleures pratiques de l'industrie. Continuer d'opérer sous la loi des mines est un non-sens qui n'aide en rien la crédibilité internationale du Québec qui est, par ailleurs, un grand régulateur de la production d'autres ressources naturelles, y compris dans le domaine de l'énergie.



Vers un guichet unique

Cette loi doit, entre autres, inclure un régime de redevances et prévoir qui sera chargé de l'application des règlements. L'APGQ propose un guichet unique pour l'ensemble des opérations : obtention de permis, validation des processus, gestion des claims, etc. afin d'alléger la structure administrative, d'en assurer sa cohésion et de favoriser la centralisation de l'information sur les projets.

Nous incitons fortement le gouvernement du Québec à s'inspirer des meilleures pratiques et à entretenir ses relations avec d'autres législateurs afin de l'aider dans la construction de son « modèle québécois » en matière des hydrocarbures. De plus, nous invitons le gouvernement à sérieusement considérer des ententes bilatérales avec des régulateurs d'autres juridictions afin de minimiser ses coûts et maximiser son accès à l'expertise utile et pertinente qui est le fruit de longues années d'expérience avec l'industrie.

Idéalement, nous considérons qu'une seule instance devrait être responsable de l'ensemble des processus et de leur application. Nous sommes conscients que ceci est plus difficile dans le cadre d'une industrie naissante. Toutefois, les bénéfices à moyen et long terme sont si importants qu'ils le justifient. À tout le moins, le Québec devrait avoir une entente de gré à gré avec d'autres juridictions afin réduire ses coûts financiers, tout en pouvant bien surveiller ce qui se fait au Québec. De plus, advenant que les différentes entités impliquées dans l'application de la loi ne puissent pas initialement être physiquement dans le même guichet unique, ils devraient à tout le moins fonctionner virtuellement en mode guichet unique dans l'exécution de leurs mandats respectifs.

Comme tous les autres secteurs industriels présents sur le territoire du Québec, l'industrie pétrolière et gazière apporte quelques désagréments qui doivent être mitigés, contrôlés et, au besoin, sévèrement sanctionnés. L'APGQ encourage la mise en place de structures permanentes d'échange d'information entre toutes les parties prenantes impliquées dans le cadre d'un projet. Nous prôtons la transparence, le respect des compétences, la résolution de problèmes et le bon voisinage.

Des dizaines de milliers d'endroits, au Québec, ont un usage multiple et partagé. Les instances publiques sont là pour veiller à ce que tout se passe dans le respect des individus, des lois et des règlements. La construction de condominiums au centre-ville de Montréal apporte des désagréments, de même qu'un forage minier, la construction d'un centre d'achats en banlieue, l'ouverture d'un restaurant ou la construction d'une nouvelle route en région éloignée. Il n'y a aucune raison pour qu'une interface de mitigation des risques et désagréments ne puisse exister pour l'industrie des hydrocarbures au Québec. Comme cela se fait d'ailleurs partout à travers le monde et dans d'autres industries, ici au Québec.



Comme plusieurs projets gaziers et pétroliers commencent à voir le jour au Québec, l'APGQ suggère que le MERN se dote de plus de ressources connaissant bien cette filière, et que ceci soit pris en compte dans les embauches futures. Ceci est aussi important en regard des processus de consultation qui sont parfois retardés, faute de personnel. Le ministère fait actuellement un travail héroïque avec le peu de ressources dont il dispose et il devra en avoir davantage afin de pouvoir suivre le développement industriel de la filière des hydrocarbures.

Acceptabilité sociale

Pour l'APGQ, le rôle du ministère dans le cadre de la nouvelle politique énergétique est important. À titre d'entité gouvernementale responsable des projets en matière de ressources naturelles, son implication dans le processus d'acceptabilité sociale est capitale. En fait, le MERN doit être, à notre avis, le promoteur du développement des ressources naturelles du Québec et de l'importance de réaliser des projets de qualité, dans le respect des lois et règlements. Sans se substituer aux promoteurs des projets individuels, le ministère doit agir afin de créer un cadre propice au développement économique et à l'investissement.

Nous comprenons que le gouvernement doive être neutre quant à l'essor d'un projet par rapport à un autre. De plus, il ne doit pas prendre parti-pris *a priori* dans l'évaluation des projets. Toutefois, chaque ministère a ses responsabilités, et celle du MERN est d'appuyer les projets qui appuient l'atteinte des objectifs de la province en matière de développement de ses ressources naturelles. La nouvelle politique énergétique devrait insister sur ce point.

Bien entendu, chaque initiative a des retombées sur le plan économique, social, environnemental et administratif. Dans l'ensemble des implications du gouvernement, c'est le MERN qui devrait s'assurer que les aspects positifs soient mis de l'avant et entendus. Ce ministère a la responsabilité de l'acceptabilité politique des projets. D'abord au sein du conseil des ministres puis, devant l'ensemble de la population.

Sur le plan politique, le MERN a la responsabilité de présenter une loi spécifique sur les hydrocarbures, assortie d'un régime de redevances compétitif prenant en compte les collectivités locales. À l'heure actuelle, le vide juridique dans lequel les projets se précisent n'aide pas à leur reconnaissance et à avoir de l'appui populaire. De plus, partout au monde où notre industrie travaille, les collectivités locales ont une part plancher raisonnable garantie de revenus. Ceci aide grandement à l'avancement des projets.

Administrativement, la mise sur pied d'un guichet unique pour l'industrie aiderait également la filière. En ce moment, un projet doit souvent s'adresser à plus de 5 ou 6 ministères, qui ont chacun leur manière de faire, leurs exigences et leurs procédés. Ceci est d'une grande lourdeur et expose les promoteurs au manque de cohésion entre les différentes entités impliquées. Le MERN devrait regrouper une série de services, dans un guichet unique, qui aurait, ou non, le nom de Bureau des grands projets, de Chantier hydrocarbures, ou autre.



De plus, nous recommandons que le processus d'octroi des permis soit respecté dans son intégralité (prospection – exploration – production) afin de faciliter le travail sur le terrain. L'acceptabilité d'un projet devrait être automatique pour ces trois phases, une fois qu'elle est obtenue.

Technologie, recherche et innovation

Dans l'ensemble de la production industrielle mondiale, le secteur des hydrocarbures est un de ceux qui progressent le plus rapidement. Autant sur le plan de la qualité de la production, de l'efficacité énergétique et de la réduction de la pollution, notre industrie est un modèle d'innovation depuis plusieurs décennies. Le fascicule parle d'entreprises « prudentes », « conservatrices » et peu enclines aux innovations « radicales ». Or, il nous semble que ces descriptifs ne correspondent pas à la réalité.

Des publications entières n'existent que pour mettre de l'avant les percées technologiques du secteur. Et c'est sans compter les publications scientifiques d'ingénierie, de géologie, de mécanique et autres champs d'expertise qui traitent abondamment des efforts dans le domaine des hydrocarbures. Le pétrole et le gaz, c'est le secteur high-tech du secteur high-tech. L'industrie dépense des sommes et des énergies colossales afin de solutionner des problèmes, d'améliorer ses procédés et pour être plus sécuritaire et respectueux de l'environnement.

L'industrie est en recherche constante de l'amélioration de ses procédés techniques afin d'offrir de meilleurs produits, plus rapidement et à meilleur coût, tout en réduisant les désagréments issus de leur production, de leur transport et de leur consommation. Si des réservoirs autrefois inaccessibles peuvent aujourd'hui entrer en production, c'est en raison d'innovations majeures et efficaces. La révolution gazière et pétrolière américaine a été rendue entièrement possible par des avancés technologiques importants. Le rendement à l'innovation est énorme dans l'industrie des hydrocarbures.

Le fascicule parle de 0,5 % de revenus de l'industrie dépensés en recherche. Ce pourcentage nous paraît loin de la réalité, car il omet les dépenses de tests et les projets d'essai de l'industrie. De plus, ce pourcentage n'indique pas la part liée à la recherche en matière de transport et d'organisation de la production.

Rôle du Québec dans l'innovation

En la matière, l'APGQ aimerait que le Québec aille plus loin et qu'il contribue à l'innovation et à la recherche sur les hydrocarbures et leur production. Nous croyons qu'un des aspects positifs d'une production « made in Québec » serait justement qu'il serait bien plus facile à nos élites techniques et académiques de pouvoir mettre l'épaule à la roue. Pourquoi ne pas ambitionner de devenir un chef de file mondial en hydrocarbures comme nous avons réussi à le faire pour l'électricité?



Le Québec a l'avantage de pouvoir donner naissance à une industrie qui a fait ses preuves ailleurs et dont les risques, et la manière de les mitiger sont connus. Il s'agit d'une immense économie potentielle et de la possibilité de faire de la vraie création de richesse.

À tout le moins, il semble que les technologies actuelles soient suffisamment développées à travers le monde pour produire, en 2014, environ 2 500 milliards de dollars canadiens d'hydrocarbures qui contribuent à la vie de milliards d'individus. La recherche doit continuer, mais elle n'a pas toujours besoin de repartir de zéro.

De plus, des dizaines d'organismes en recherche fondamentale ou appliquée travaillent, chaque jour, à améliorer nos connaissances sur la production pétrolière et gazière. L'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis nous a récemment renseignés sur l'aspect sécuritaire de la fracturation hydraulique sur les réservoirs d'eau. Il ne s'agit là que d'une étude parmi des centaines, publiées chaque mois, sur notre industrie.

L'APGQ verrait d'un bon œil le soutien gouvernemental à la recherche et à l'innovation dans le secteur pétrolier et gazier. Déjà, la polytechnique de l'Université de Montréal, l'Université Laval, Mc Gill, le CÉGEP de Thetford, l'École des technologies supérieures (ÉTS) et d'autres, font de la recherche et forment des étudiants en génie, en géologie et dans des domaines connexes.

Conclusion

L'APGQ salue l'initiative du gouvernement d'avoir mis en place une consultation publique afin de mener à une nouvelle politique énergétique. Nous espérons que celle-ci correspondra aux aspirations des Québécois, à leurs besoins et au développement économique du Québec.

Nous estimons que cette politique doit absolument mettre l'emphase sur la production locale des hydrocarbures, la nécessité d'un cadre législatif et réglementaire moderne et complet, la mise en place d'un régime de redevances compétitif favorisant les communautés locales et offrir la prévisibilité et stabilité dont l'industrie a besoin pour lancer des projets créateurs d'emplois et de richesse.

Le gouvernement doit présenter une loi complète sur les hydrocarbures, un guichet unique pour les entreprises et s'assurer du respect des meilleures pratiques auprès des collectivités et de l'environnement. L'industrie veut être un partenaire du développement des hydrocarbures au Québec, et voir sa contribution pleinement respectée.



Nous vous remercions de votre intérêt et demeurons disponibles pour toute collaboration, avec quiconque, afin de permettre le développement de notre industrie au Québec, en tout respect de l'environnement et des meilleures pratiques de l'industrie.

